



*Communiqué de presse  
Paris, le 29 octobre 2009*

**Artisanat du Bâtiment / ECO Artisan / Partenariat**

## **La gestion de la marque ECO Artisan® attribuée à QUALIBAT**

Après une procédure d'appel d'offres, QUALIBAT a remporté la gestion de la marque ECO Artisan®. Si la CAPEB demeure le propriétaire unique de la marque, elle a souhaité en confier la gestion à un organisme indépendant afin d'assurer l'objectivité et la crédibilité de la marque pour les années à venir. Une convention sera signée entre les deux parties avant fin 2009.

Le conseil d'administration de la CAPEB des 8 et 9 octobre 2009 a choisi l'association QUALIBAT, comme organisme gestionnaire de la marque ECO Artisan®. Un choix dont se félicitent les deux parties :

*« Il s'agit d'une décision importante pour le Réseau de la CAPEB, pour nos adhérents ainsi que pour le succès de la marque ECO Artisan® dont la CAPEB reste unique propriétaire. Il est était, en effet, indispensable que la marque soit gérée par un organisme, du secteur de la construction, indépendant qui garantira l'impartialité de l'attribution de la marque et sa crédibilité auprès des particuliers », explique Jean Lardin, Président de la CAPEB.*

*« Nous soutenons dans Eco Artisan un « enfant » du Grenelle qui imprime désormais l'évolution des métiers du bâtiment. Nous y voyons aussi, pour les artisans qui choisiront cette marque, l'occasion de développer de nouvelles compétences, mais aussi de mieux répondre aux attentes de leurs clients sur l'efficacité énergétique des travaux qu'ils font réaliser. C'est aussi l'occasion pour QUALIBAT d'enrichir son offre auprès des entreprises », poursuit Alain Maugard, Président de QUALIBAT.*

Ce choix s'est fait à l'issue d'une procédure d'appel d'offres. Le dossier de QUALIBAT s'est notamment distingué par les garanties qu'il offrait quant à l'attribution et au développement de la démarche ECO Artisan® ainsi que pour sa proximité et sa connaissance des entreprises artisanales du bâtiment.

Avec ce choix, la CAPEB s'inscrit pleinement dans les orientations politiques qu'elle s'est fixées, notamment en rendant plus adaptés et plus accessibles les signes de reconnaissance de la qualité aux TPE du bâtiment (certifications, qualifications, labels, appellations, etc..). Des dispositifs qui, selon elle, pourraient gagner en cohérence et en lisibilité pour les particuliers et les professionnels, et devraient faire l'objet de nombreuses synergies. Cette volonté de clarification est aujourd'hui partagée par QUALIBAT, qui souhaite œuvrer dans ce sens tout en préservant la diversité des attentes et des spécificités des entreprises du bâtiment.

**La marque ECO Artisan<sup>®</sup>, soutenue par le Ministère de l'Écologie (1),  
répond aux défis du Grenelle et prépare les marchés de demain**

Initiée par la CAPEB dès avril 2008, la marque ECO Artisan<sup>®</sup> vise à différencier et valoriser les artisans qui sont capables de répondre aux enjeux de la rénovation énergétique énoncée par le Grenelle de l'environnement. Elle préfigure un véritable réseau d'artisans spécialistes à travers tout le territoire. La marque est ouverte à l'ensemble des entreprises du bâtiment et relève d'une démarche volontaire et individuelle. Elle repose sur 3 grands engagements : proposer une évaluation thermique globale du bâti existant, apporter au client un conseil global en rénovation thermique, et réaliser ses travaux et en contrôler la qualité. Plus qu'un simple label, la marque ECO Artisan<sup>®</sup> sera désormais attribuée par l'organisme indépendant QUALIBAT.

*Envoi du dossier de presse ECO Artisan sur [simple demande](#)*

*(1) : Convention sur « le déploiement du programme ECO Artisan » signée lors de l'Assemblée générale de la CAPEB le 17 avril 2009 avec M. Jean-Louis Borloo Ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.*

---

**A propos de la CAPEB**

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du bâtiment ([www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)) :

- 356 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment
- 971 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- 80 000 apprentis, soit 84 % des apprentis du bâtiment

Réalisations :

- 83 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 61 % du CA du bâtiment,
- 42,6 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 57 % de la VA du bâtiment,
- et 1,37 milliard d'euros d'investissements, soit 40 % des investissements du bâtiment

\*Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut ou non être employeur et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

**A propos de QUALIBAT ([www.qualibat.com](http://www.qualibat.com))**

QUALIBAT est l'organisme de qualification et de certification des entreprises de la construction.

33 000 artisans et entreprises sont aujourd'hui titulaires de cette marque qui atteste de la compétence technique d'une entreprise dans un métier donné et à un niveau de technicité précisé, mais aussi de son fonctionnement régulier au regard de ses obligations fiscales, sociales et en matière d'assurances.

L'organisme gère différents systèmes d'évaluation : la qualification professionnelle et la certification de métier. Il aide aussi les entreprises qui souhaitent se lancer dans des démarches qualité de type Iso 9001 en leur proposant des certifications par palier.

Organisme de tierce partie, l'accréditation du Cofrac (Comité Français d'Accréditation) reconnaît la conformité du fonctionnement de Qualibat à la norme applicable et garantit notamment l'absence de prédominance d'une catégorie d'intérêt par rapport à une autre. L'organisme est également lié à l'Etat par différents protocoles, dont le plus récent signé avec le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer lui demandant d'apporter sa contribution aux objectifs du Grenelle Environnement en adaptant sa nomenclature aux évolutions des métiers.

---

**Contacts presse**

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr) et Agence Hopscotch : Sabine Doligé - Tél : 01 58 65 01 33 - [sdolige@hopscotch.fr](mailto:sdolige@hopscotch.fr)

QUALIBAT : Marc Nilot Agence CDMN - Tél : 01 55 60 00 - [AgenceCDMN@aol.com](mailto:AgenceCDMN@aol.com) / Marie-Dominique Monséguer Directeur Général de Qualibat - Tél : 01 47 04 26 01 - [md.monsegur@qualibat.com](mailto:md.monsegur@qualibat.com)

---